



Trappes plage : comment créer son pass plage ?

Les inscriptions pour Trappes plage se feront en mairie à partir de lundi 17 juin 14h puis sur Trappes plage à compter de lundi 8 juillet.

[Tout le programme](#)

Les modalités de création des pass "Trappes plage" :

PASS PLAGE / FAMILLES - direction des sports

Trappiste ayant 18 ans et plus, pouvant accompagner des enfants de moins de 10 ans (5 à

la plage, et 3 à la piscine).

Documents à présenter :

- Justificatif de domicile
- Pièce d'identité

PASS enfance - direction des accueils périscolaires

Trappiste (élémentaires à partir de 10 ans) saison 2018/2019

Allant en classe de 6° à la rentrée 2019/2020 ou étant déjà en CM2 en 2018/2019.

Document à présenter :

- fiche de renseignement
- autorisation parentale
- carnet de santé
- 2 photos récentes
- assurance scolaire et extra-scolaire valable jusqu'à la fin de la période de Trappes Plage (14 août).

PASS club ados (11 à 17 ans) - direction jeunesse

Trappiste Collégiens ou lycéens saison 2018/2019.

Allant en classe de 5° à la rentrée ou étant déjà en classe de 6° en 2018/2019.

Document à présenter :

- fiche de renseignement
- autorisation parentale
- carnet de santé
- 2 photos récentes
- assurance scolaire et extra-scolaire valable jusqu'à la fin de la période de Trappes Plage (14 août).

PASS petite enfance - direction des sports

Document à présenter :

- justificatif de domicile
- pièce d'identité

Infos pratiques

Programme de Trappes plage à venir...

Liens utiles

[Un été riche en activités à Trappes !](#)

Contact

[Direction de la jeunesse](#)

Hôtel de ville

1, place de la République

78190 Trappes

[01 30 69 16 40](#)

Lundi : 14h-19h30

Mardi au vendredi : 8h45-12h et 14h-17h

[Direction des sports](#)

1, place de la République

78190 Trappes

[01 30 69 18 89](#)

Lundi : 14h-19h30

Mardi, mercredi, vendredi : 8h45-12h et 14h-17h

Jeudi : 8h45-12h